

# Être certifié en 5 étapes !



- 1) Remplir la « Demande d'ouverture de dossier » et l'expédier par la poste ou par courriel à ANIMA-Québec, accompagnée d'un paiement\* (95\$) lié aux frais administratifs. Un conseiller sera disponible pour répondre à vos questions concernant le processus de certification.
- 2) Remplir le formulaire « Prévisite de certification d'ANIMA-Québec » et l'expédier avec les documents demandés par la poste ou par courriel à ANIMA-Québec, accompagnée d'un paiement\* (195\$) lié aux frais de la visite d'évaluation.\*\*
- 3) Recevoir un auditeur pour la visite de certification. L'auditeur communiquera avec vous pour prendre rendez-vous, en fonction de vos disponibilités.
- 4) Transmettre par la poste ou par courriel à ANIMA-Québec les éléments manquants pour obtenir la certification et ayant été notés dans la visite de certification.
- 5) Signer le formulaire « Code de conduite et engagement au programme de certification » et le « Code d'éthique d'ANIMA-Québec » et les expédier par la poste ou par courriel à ANIMA-Québec, accompagnés d'un paiement\* (180\$) lié aux frais d'adhésion annuels au programme de certification.

Votre établissement apparaît maintenant dans la liste des établissements certifiés sur le site Internet d'ANIMA-Québec [www.animaquebec.com/!](http://www.animaquebec.com/)

***Toute l'information transmise à ANIMA-Québec relativement au programme de certification sera traitée de façon confidentielle.***

\* Les paiements peuvent être effectués par chèque libellé à l'ordre d'ANIMA-Québec ou par PayPal.

\*\* Les formulaires et les paiements associés aux étapes 1 et 2 peuvent être expédiés en même temps à ANIMA-Québec.

#### **Coordonnées d'ANIMA-Québec**

300-370 Chemin Chambly

Longueuil (Québec) J4H 3Z6

**Téléphone:** 450-286-0674

**Courriel:** certification@animaquebec.com